



## Commune de Bernissart

### Commission locale de Développement rural Compte-rendu de la séance du 7 octobre 2025

#### Présences

<b>Citoyens</b>	<b>P</b>	<b>E</b>	<b>A</b>
BOUCHEZ Sabine			X
CREPIN Harmony			X
DEBIEVE Marie	X		
DELEPINE François	X		
DEBODE Olivier	X		
DESMEDT Samuel		X	
DORSIMONT Michel	X		
DOSOGNE Valérie	X		
FARINARI Luigi	X		
FERAILLE Armand	X		
FAUVILLE Guy		X	
FOUCART Arnaud		X	
GEERENS Fabrice	X		
HADEF Nescedine	X		
HOST André			X
JACQUOT Steve		X	
JOUVE Florence	X		
LEBRUN Florence	X		
MARINELLI David			X
MOLLET Jean-Jacques		X	
PAPART Chantal			
WATTIEZ Maud		X	
WILLEMART Rose-Marie			

<b>Conseillers communaux</b>	<b>P</b>	<b>E</b>	<b>A</b>
CANGE Stacy		X	
CIAVARELLA Savério		X	
CORNELIS Annette			X
DELGUSTE Bernard	X		
HOSLET Guillaume	X		
MEUNIER Quentin	X		
WATTIEZ Frédéric		X	

#### INVITÉ·E·S :

	<b>P</b>	<b>E</b>	<b>A</b>
SAVIGNAT Lucile – agent communal en charge du Développement Rural	X		
SQUERENS Nathalie – agent de développement FRW	X		
EVRARD Eric – agent de développement FRW	X		
Chloé Mauterlé – GAL PE chargée de projet	X		

## **1. Présentation du projet « Paysages et Patrimoines vivants » du GAL des Plaines de l'Escaut**

Chloé Mauterlé, chargée de projet, explique le contexte : c'est un ensemble d'actions qui vise à sensibiliser, faire connaître et agir avec les citoyens pour préserver et faire évoluer le patrimoine et les paysages du territoire. Il est étalé sur une période de 4 ans et se terminera au 31 décembre 2027.

Différents évènements ont été organisés au printemps : essentiellement des balades découvertes thématiques, dont une a eu lieu fin avril 2025 à Pommeroeul sur le patrimoine caché. Des documents (Photos, dessins, aquarelles, ...) ont été récoltés et serviront de base de réflexion pour les rencontres citoyennes qui se dérouleront à la ferme de Bouhegnies (Wasmès-Audemez-Briffoeil) la semaine du 27 octobre.

Chloé présente le programme général du 27/10 au 30/10 de 9h30 à 14h30 :

- Le matin, des présentations et échanges sur des projets inspirants ;
- L'après-midi, des ateliers de réflexion sur les souhaits des citoyens et la mise en place d'actions.

Une après-midi de restitution, destinée notamment aux élus communaux, est également prévue le vendredi 31/10 (de 13h30 à 16h). L'objectif sera la mise en place d'une commission citoyenne, encadrée par le PNPE, qui sera chargée de la réalisation des actions.

Des animations seront prévues durant toute la semaine pour les enfants de 7 à 12 ans.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire à une ou plusieurs journées.

Questions/remarques :

- Les actions envisagées ont-elles des liens avec des projets déjà en cours ?  
Non, pas forcément, mais l'idée est de créer des synergies avec ce qui existe déjà. Les Elus seront notamment impliqués dans certains projets.
- Certains participants regrettent que des éléments du patrimoine restaurés à Bernissart, comme la machine à feu, ne soient pas entretenus et mis en valeur. Un constat est que c'est bien de restaurer mais il faut également mettre des moyens humains pour faire vivre le patrimoine, et c'est souvent là que le bât blesse.
- Un membre propose de créer un groupe de citoyens bénévoles, qui pourrait disposer de matériel, pour l'entretien de sentiers (ex. Sentier de la Bonne Mort à Blaton).
- Y a-t-il des exemples de jardins partagés dont on pourrait s'inspirer ? Une présentation des Eco-jardins du PNPE est prévue le 29/10.
- Pour les personnes qui travaillent et qui ne sont pas dans l'enseignement ou pensionnés, il est impossible de participer aux journées. Des rencontres auraient pu être programmées en partie sur un week-end pour élargir le public.
- La période s'explique car elle cadre avec les congés scolaires.  
Suggestion : organiser une 2<sup>ème</sup> restitution pour le tout public en soirée ?

## **2. Approbation des comptes rendus des 21 mai 2024 et 26 juin 2025**

Plusieurs membres n'ayant pas reçus les comptes rendus, le point est reporté à la prochaine réunion.

## **3. Règlement d'Ordre Intérieur de la CLDR (ROI) examen/décision**

Chaque membre de la CLDR a reçu un exemplaire du règlement, qui pour rappel est un document type utilisé pour toutes les CLDR.

Le Président demande s'il y a des questions ou remarques sur le document.

Celui-ci est approuvé par l'assemblée.

#### 4. Charte de « bonne entente » de la CLDR examen/décision

Le projet de charte, déjà discuté lors de la réunion du 26 juin, a également été envoyé. Quelques membres soulignent l'intérêt de suivre cette charte afin que les échanges soient le plus sereins possibles.

Elle est adoptée et signée par l'assemblée.

#### 5. Point sur les actions en cours (Mares du Rivage, ancienne ligne de chemin de fer, Eco-pâturage, ...)

##### 5.1. Mares du Rivage à Harchies

*S'engager dans une cogestion différenciée des espaces verts (Fiche n°34)*

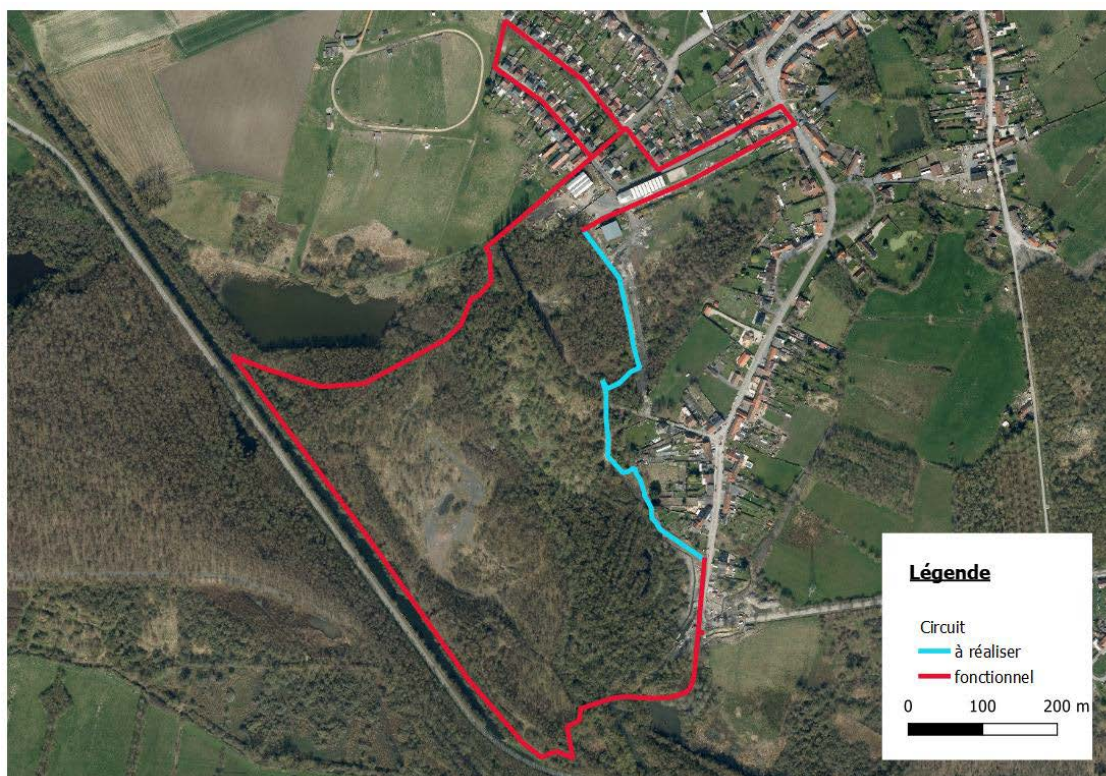
Le site fait toujours l'objet d'une **gestion** grâce à la mise à disposition des animaux de la Province de Hainaut (moutons de Soay et ânes) : il évolue bien.

Eric Evrard rappelle que ce sont des races rustiques, qui demandent peu de suivi, qui sont privilégiées pour l'éco-pâturage. Il informe la CLDR de la fin du service provincial et du fait que certains animaux pourraient être récupérés à moindre frais par les communes.

S'il y a une volonté d'étendre la gestion des espaces verts, la contrainte principale est la pose de clôtures. Guillaume Hoslet signale que l'ancien terrain de football de Blaton, dont la clôture est encore existante quasi partout, serait un site idéal.

D'autre part, un **projet de circuit** est également en réflexion avec le GAL des Plaines de l'Escaut (Projets « Voiries et Biodiversité » et « Paysages et Patrimoines vivants »).

Il pourrait démarrer du site du charbonnage, longer la clôture de l'espace en éco-pâturage derrière le musée de la mine, rejoindre la Baille du Renard, passer par les mares du Rivage en longeant également la clôture, longer ensuite la rue du Rivage jusque la chapelle Notre Dame des 7 douleurs.



Un tronçon relie ensuite la rue du Rivage à l'ancien canal Pommeroeul-Antoing, en passant par le site du château d'Harchies (dont on aperçoit encore les douves). Le long de cet itinéraire, on retrouve, en plus d'éléments intéressants pour la biodiversité, des vestiges de l'ancienne activité du charbonnage liée au transport par voie fluviale.

Sur l'ensemble du parcours, la majorité est praticable, mais une partie doit faire l'objet d'un débroussaillage (ce travail peut être réalisé par l'équipe du PNPE). L'entretien régulier devrait ensuite être assuré par la commune.

Il est prévu de placer des panneaux didactiques reprenant un QR Code renvoyant à des informations plus spécifiques et des fiches-conseils pour l'accueil de la biodiversité notamment.

## **5.2. Ancienne ligne de chemin de fer Bernissart-Hensies.**

*Aménager une liaison douce paysagère entre la gare de Bernissart et le pôle de loisirs du Préau (Fiche n°17)*

Celle-ci est en cours d'acquisition pour l'euro symbolique par la commune auprès de la société propriétaire.

Elle fait l'objet d'une fiche du PCDR qui vise à créer une liaison douce paysagère entre la gare de Bernissart (dans le prolongement du RAVeL Blaton-Bernissart) et le site du Préau et les Marais d'Harchies.

Concernant son état actuel, il est praticable à pied ou à vélo (type VTT) sur toute sa longueur. Un tronçon reliant la rue du Marais au Sartis est à vérifier.

Questions/remarques :

- Les membres de la CLDR souhaitent qu'on ne procède pas à la bétonisation et que soit conservé l'aspect bucolique naturel de l'ancienne voie.
- De manière générale, un membre constate que le RAVeL actuel est un dépotoir : un entretien régulier permettrait d'améliorer l'image de la commune vis-à-vis des visiteurs. Il ramasse régulièrement des déchets qu'il met dans la poubelle publique.
- Concernant les problèmes récurrents que les citoyens constatent sur le domaine public, n'est-il pas possible d'utiliser le site [Betterstreet](#) qui permet de les renseigner pour un suivi par les communes ? Lucile Savignat indique que ce projet est repris dans le Plan stratégique communal (PST) et que le recours au site [FixMyStreet](#) pourrait être activé.
- Concernant le financement des projets, une membre de la CLDR signale que la Wallonie prévoit d'accorder une seule enveloppe (type droit de tirage) dans laquelle les communes pourront puiser. Il faudra alors définir les projets à réaliser.

## **5.3. Projets BiodiverCité.**

*S'engager dans une cogestion différenciée des espaces verts (Fiche n°34)*

Les arbres fruitiers plantés sur le **site de l'ancien canal à Blaton** n'ont malheureusement pas repris pour la plupart. Après avoir effectué une visite avec le PNPE, il a été proposé de les remplacer avec d'autres essences plus résistantes aux conditions extrêmes (sécheresse et abondance d'eau). Ces arbres pourront être financés par le droit de tirage « Plantation de ligneux indigènes » que la commune a reçu.

Questions/remarques :

- Un gros collecteur d'eaux usées passe en dessous de l'assiette : il faudra faire attention de choisir des arbres avec système racinaire compatible. Il n'existerait pas de plans pour connaître le tracé exact.

## **5.4. Marais didactiques.**

*Créer un nouveau marais didactique en lien avec les Marais d'Harchies (Fiche n°31)*

Ce projet inscrit dans le PCDR a été réalisé avec d'autres financements. Les cheminements sont actuellement accessibles aux piétons et permettent de relier le site de Centre omnisports du Préau aux marais d'Hachies. Divers aménagements pour l'observation de la faune et de la flore sont réalisés.

Questions/remarques :

- Il est nécessaire d'accompagner et d'informer le public sur les possibilités de balades et autres activités.
- Que va-t-il être mis en place pour l'accueil du public ? La fermette du Préau est inoccupée et serait un bel espace pour y proposer diverses activités. Le mini-golf n'est plus utilisé. Un projet de reprise pour l'HORECA a pourtant été déposé il y a quelques années sans qu'aucune suite ne soit donnée par la commune...
- Le camping communal n'est pas valorisé et serait voué à disparaître : qu'en est-il ? Pas de réponse actuellement de la part de la commune.

## **6. Activités et équipements pour jeunes**

*Développer des équipements et des activités pour les jeunes (Fiche n°49)*

Pour rappel, ce projet avait été demandé lors du dernier rapport annuel par la CLDR.

Nathalie Squerens rappelle le contenu global de la fiche-projet.

Il est notamment question de sonder les jeunes (adolescents) pour connaître leurs besoins en matière d'activités et de lieux à leur mettre à disposition.

Lucile Savignat explique que pour la Maison rurale, le comité de programmation souhaite élargir son offre et veut consulter les jeunes : un questionnaire a été rédigé et est distribués aux membres présents pour diffusion.

De manière générale, il est demandé à chaque membre présent d'inscrire sur un post-it ses idées d'activités ou de lieux à proposer pour les jeunes.

La poursuite de la réflexion se fera avec les associations et partenaires actifs auprès de ce public. Les membres intéressés de la CLDR seront invités à participer à un Groupe de Travail qui serait mis en place dans les prochaines semaines.

## **7. Divers**

Aucun point divers n'étant soulevés, la réunion est clôturée par les remerciements aux participants.

Le Secrétariat,

La Présidence

Nathalie Squerens  
*Fondation rurale de Wallonie*

Guillaume Hoslet  
*Échevin*